

Association des professeurs de l'Université d'Ottawa / Association of Professors of the University of Ottawa

ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX / INTERNATIONAL STUDENTS
PROGRAMME DES BOURSES AUX ÉTUDIANTS / STUDENT AWARD PROGRAMME

Modalités pour la sélection des récipiendaires

L'Association des professeurs de l'Université d'Ottawa (APUO) est le syndicat des professeurs, des professeurs de langues, des bibliothécaires et des conseillers de l'Université d'Ottawa. Environ 1230 membres à plein temps et une cinquantaine de cliniciens et d'administrateurs contribuent volontairement au Programme des bourses aux étudiants mis sur pied en 1972. En 2011-2012, les contributions des membres permettront la création d'environ 60 bourses de 1 000 \$ chacune.

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à une bourse, un candidat doit :

- être étudiant à temps plein aux études de premier cycle ou aux études supérieures à l'Université d'Ottawa;
- avoir déjà terminé une année complète d'études universitaires, ou l'équivalent, au moment où on présente la demande;
- exprimer l'intention de continuer ses études à temps plein à l'Université d'Ottawa pendant le trimestre d'hiver suivant sa demande.

DEMANDE

Les formulaires de demande de bourse dans le cadre du PROGRAMME DES BOURSES AUX ÉTUDIANTS DE L'APUO sont disponibles au bureau de l'APUO, en ligne **Formulaire de demande pour étudiants internationaux 2011-2012** ou au Service de l'aide financière et des bourses et devront être retournés au bureau de l'APUO (pièce 348, Centre universitaire) ou au Service de l'aide financière et des bourses (Centre universitaire, 1^{er} étage).

Statement of policy and procedures

The Association of Professors of the University of Ottawa (APUO) is the union which represents University of Ottawa full-time professors, language teachers, professional librarians and counsellors. Some 1230 APUO members and nearly 50 clinical professors and administrators contribute voluntarily to the Student Award Programme, first established in 1972. The members' contributions will, in 2011-2012, fund approximately 60 awards of \$1000 each.

ELIGIBILITY

To be eligible for the award, an applicant must:

- be a full-time undergraduate or graduate student at the University of Ottawa;
- at the time of application, have already completed one year of university studies or the equivalent;
- indicate an intention to continue full-time studies at the University of Ottawa in the winter term following application.

APPLICATION

Application forms for the APUO STUDENT AWARD PROGRAMME are available at the APUO office, online **Application form for International Students 2011-2012** or at the Financial Aid and Awards Service and are to be returned to the APUO office (room 348, University Centre) or at the Financial Aid and Awards Service (1st floor, University Centre).

DOCUMENTS QUI DOIVENT ACCOMPAGNER LA DEMANDE

- Tous les candidats doivent fournir une photocopie ou une copie imprimée de leur bulletin de la dernière année universitaire du site infoweb.
(<https://web3.uottawa.ca/infoweb/logon/fr.html>)
- Tous les étudiants internationaux doivent fournir une copie du permis de séjour d'études; des raisons doivent être données en cas où l'étudiant fournit un permis de ministre.

SI CES DOCUMENTS NE SONT PAS FOURNIS, LA DEMANDE NE SERA PAS CONSIDÉRÉE.

DOCUMENTS THAT MUST ACCOMPANY APPLICATION

- All applicants must submit a photocopy or a printed copy of their previous year's grade report from infoweb.
(<https://web3.uottawa.ca/infoweb/logon/en.html>)
- International students must provide a copy of their current study permit and an explanation must be given in cases where a minister's permit is submitted.

IF THESE DOCUMENTS ARE NOT PROVIDED, THE APPLICATION WILL NOT BE CONSIDERED.

PROCÉDURES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

- Les bourses sont accordées selon le besoin financier et le mérite scolaire dûment démontrés. Un premier triage des candidats, d'après les besoins financiers, sera fait par le Service de l'aide financière et des bourses. Une sélection subséquente, d'après le mérite scolaire, sera faite parmi les candidats qu'on aura jugés avoir fait preuve de besoin financier.
- La sélection sera faite par le Comité des bourses aux étudiants de l'APUO. Le Comité est composé de représentants de chaque faculté et, dans certains cas, de leurs écoles ou sections. **Les décisions du Comité sont finales et il n'y a pas de procédure d'appel.**
- Des bourses sont allouées aux huit facultés et, dans certains cas, à leurs écoles ou sections, d'après le nombre d'inscriptions.
- Le Comité choisira un certain nombre de candidats substitués dans chaque faculté en prévision des cas où certains élus décideraient, pour une raison ou pour une autre, de renoncer à leur bourse.

SELECTION PROCESS AND CRITERIA

- Awards are given on the basis of demonstrated financial need and academic merit. Initial screening of applicants, on the basis of financial need, will be assessed by the Financial Aid and Awards Service. Subsequent selection, on the basis of academic merit, will be made from the pool of applicants judged to have a demonstrated financial need.
- Selection will be made by the APUO Student Awards Committee. The Committee is composed of representatives from each faculty (and, in some cases, from their schools or sections). **The decisions of the Committee are final and there is no appeal process.**
- Awards are allocated to the eight faculties (and, in some cases, to their schools or sections) on the basis of student enrolment.
- The Committee will select a number of alternate awardees from each faculty in case some awardees should, for any reason, not accept the award.

DATE LIMITE POUR SOUMISSION DES DEMANDES
LE 11 NOVEMBRE 2011

Les récipiendaires seront avisés par la poste vers la fin février 2012.

DEADLINE FOR SUBMITTING APPLICATIONS
11 NOVEMBER 2011

Recipients will be notified by mail at the end of February 2012.